rue Radio-Londres
33130 BEGLES
www.corep.com

REF. LI092

FLAMBEAU

1. Ce luminaire fonctionne sur batterie et se recharge avec le cable USB fourni.
2. Avant la première utilisation, il faut recharger complètement le produit. Le luminairedoit être chargé pendant 5 heures via le câble USB. Il faut recharger la batterie avant qu'elle ne soit complètement déchargée.
3. Une fois la batterie chargée entièrement, assurez-vous de déconnecter le câble.
4. Le temps de marche du luminaire est de 24 heures.

CONCEPT 4-EN-1

Le luminaire peut s'adapter selon vos besoins, en utilisant les différents accessoires inclus dans la boîte.

PRÉCAUTIONS

1. Garder le produit à distance du feu ou d'une immersion complète, pour éviter tout risque d'explosion ou de fuite.
2. Ne pas démonter le produit si vous n'êtes pas un professionnel.
3. Ne pas jeter sur la voie publique ou avecles ordures ménagères. Choisissez une plateforme de reprise des déchets électriques.

Dancing Flame light

English

- DIRECTIONS

1. It is a rechargeable USB flame light, and is powered by a build-in battery. It can be charged with the supplied USB cable.
2. Charge the battery fully before first use. Charge it for 5 hours by using the supplied USB cable. Remember to recharge the battery before it's fully discharged.
3. Once fully charged, be sure to disconnect the USB cable.
4. Battery working time = 24 hours

- 4 IN 1 CONCEPT

The lamps functionality can be adjusted to your needs, by using the our different fittings supplied in the box.

- WARNING

1. Keep the device from fire and do not fully submerge the device in water in order to avoid leakage or explosion.
2. No one except professional technicians should attempt to disassemble the device in order to avoid damaging the product.
3. Do not throw away this item in a classical garbage. Choose a specialized electric appliance or lighting devices garbage.

RECYCLAGE

Sur votre produit, le symbole de la poubelle barrée d'une croix, indique qu'il est soumis à la directive européenne 2012/19/UE : les produits électriques, électroniques, les batteries et accumulateurs doivent impérativement faire l'objet d'un tri sélectif. Veillez à déposer votre produit hors d'usage dans une poubelle appropriée, ou le restituer dans un point de collecte. Les collectivités ou les revendeurs vous communiquerons toutes les informations essentielles concernant l'élimination de votre ancien produit. Ne pas mettre votre ancien produit au rebut avec vos déchets ménagers permet de protéger l'environnement et la santé.